

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant NADIA BOURGEOIS	Numéro de permis 2008626	Date d'inspection Le 24 septembre 2019	
Nom de l'établissement Garderie l'Univers des Petits Papillons		Numéro de téléphone (506) 358-0112	
Adresse 4255 boulevard Des Fondateurs Saint-Isidore NB E8M 1G7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Discuté avec l'exploitante des normes de la santé publique se retrouvant a la fin du manuel d'exploitant.

Rappel: fait un rappel a l'exploitante que si celle-ci remplit un formulaire d'incident majeur, celui-ci doit être envoyé dans les 24 hrs qui suit l'incident.

La garderie est conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance.

original signé par
Karine Basque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 24 septembre 2019

Date

original signé par
Nadia Bourgeois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 24 septembre 2019

Date